

## Conseil communautaire du 22 janvier 2024



**Premier conseil de l'année 2024 pour Saint-Flour Communauté. Il a permis l'examen de plusieurs sujets liés aux services à la population - enfance, collecte en déchetteries et pour la première fois, la mise en relief des tarifs de l'ensemble des services proposés par l'intercommunalité dans un seul et même rapport.**

**L'occasion également de faire le point sur les travaux d'extension et d'amélioration de l'entreprise UniPlanèze qui se finaliseront cette année pour la partie communautaire.**

# Enfance : des décisions pour améliorer les services aux habitants

## **La gestion de l'Accueil de loisirs de Chaudes-Aigues confiée à l'Office Municipal de la Jeunesse et des Sports de Saint-Flour.**

Saint-Flour Communauté organise la compétence optionnelle ALSH (Accueils de loisirs sans hébergement) pendant les vacances scolaires, confiée par les communes en 2017. Elle compte 6 Accueils de loisirs répartis dans 5 pôles de proximité afin de proposer des activités pendant les vacances aux enfants des familles de l'ensemble du territoire.

Ils sont situés à Chaudes-Aigues, Ruynes-en-Margeride, Pierrefort, Ussel et Saint-Flour qui en compte deux. Saint-Flour Communauté confie leur gestion à des délégués.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024, l'ADMR de Chaudes-Aigues n'assure plus la gestion de l'ALSH « Les petits Caldaguès » à Chaudes-Aigues. La gestion est désormais confiée à l'OMJS de Saint-Flour à compter du mois de février afin d'assurer une continuité de service pour les familles, qui pourront y recourir dès les vacances d'hiver.

Le service restera inchangé avec 11 semaines d'ouverture (2 semaines durant les vacances d'hiver, 2 au printemps, 6 en été, 1 à la Toussaint), tout comme les tarifs.

Les ALSH communautaires seront désormais gérées par l'association Familles Rurales à Pierrefort, l'association « Les petites filous » pour l'ALSH de Saint-Flour situé en ville basse et par l'OMJS pour les ALSH de Ruynes-en-Margeride, Ussel, Saint-Flour Ville haute et Chaudes-Aigues.



### **Saint-Flour Communauté participe aux travaux de la nouvelle crèche municipale de Saint-Flour par le biais d'un fonds de concours.**

Saint-Flour Communauté dispose au sein de sa boîte à outils pour les communes, depuis son adoption en Conseil communautaire du 19 décembre 2022, d'un fonds de concours pour accompagner les projets de création d'équipements d'accueil collectif pour la petite enfance. Cette mesure a été mise en place pour conforter l'attractivité du territoire qui passe notamment par la proposition d'une offre de garde aux familles suffisante.

Plusieurs projets sont en cours sur le territoire. La Ville de Saint-Flour porte le projet de création d'une crèche collective de 48 places dans le quartier de Besserette et a sollicité la communauté de communes pour participer à son financement.

Conformément aux conditions définies par les élus - 5% du montant HT de l'opération plafonné à un montant maximum de 50% du reste à charge de la commune - et au vu du montant prévisionnel de l'opération établi à 2,4M€, Saint-Flour Communauté soutiendra le projet de la commune à hauteur de 120.000 €.

---

## UniPlanèze : des avenants qui réduisent le coût des travaux



**Une moins-value sur le coût des travaux pour le projet d'extension et de modernisation de l'entreprise agro-alimentaire UniPlanèze porté par Saint-Flour Communauté pour sa partie immobilière.**

Saint-Flour Communauté s'est engagée en 2022 à accompagner UNIPLANEZE, industrie agroalimentaire spécialisée dans la fabrication de plats cuisinés régionaux, dans son développement et son projet d'extension par la construction d'un atelier-relais et la restructuration du site. L'entreprise prend en charge de son côté des travaux importants de réduction de sa consommation énergétique et d'eau.

Il s'agit d'un choix particulièrement engageant pour l'intercommunalité puisque l'opération immobilière, d'un coût de près de 4 M€, soutenue par l'Etat et la Région, contraint ses capacités d'investissements 2023-2024 sur d'autres projets.

Le rapport présenté aux élus fait état d'une bonne nouvelle financière puisque différentes adaptations techniques et fonctionnelles au cours de la réalisation des travaux nécessitent la conclusion d'avenants qui représentent au total une réduction du coût des travaux de 29 800€. L'opération est bien avancée avec une 1<sup>ère</sup> tranche livrée ce début d'année et la fin des travaux communautaires prévue pour ce premier semestre.

---



## Tarifs 2024 : Une vision exhaustive des tarifs de Saint-Flour Communauté, témoignant des nombreuses actions menées en faveur des habitants



**Saint-Flour Communauté regroupe dans un seul rapport l'ensemble des tarifs des services de l'intercommunalité et fait évoluer certains tarifs selon l'inflation constatée.**

Activités de pleine nature, location de vélos à assistance électrique, location de salles ou de chapiteaux, intervention des services techniques, eau et assainissement, déchetteries, Centre aqualudique, Ecomusée de Margeride, médiathèques, spectacle vivant ou encore Conservatoire... Nombreux sont les services rendus par Saint-Flour Communauté à destination de ses habitants.

Pour la première fois, une grille exhaustive de ces services est établie, permettant un panorama global de la tarification 2024 de l'intercommunalité.

Ces tarifs ont été examinés par la Commission des finances de Saint-Flour Communauté et par le Bureau exécutif. Les élus communautaires ont adopté la nouvelle tarification qui fait application d'une majoration de 3.7%, correspondant à l'évolution des prix à la consommation nationale sur 12 mois, enregistrée au 31 décembre 2023.

A noter que les tarifs de certains services n'augmentent pas ou augmentent peu, comme pour le Centre aqualudique, l'Ecomusée de Margeride ou encore la location de vélos à assistance électrique, en cohérence avec l'utilisation de ces équipements afin de faciliter leur accès et avec les tarifs pratiqués dans d'autres territoires similaires.

---

## Déchetteries communautaires, de nouvelles filières de traitement



### **Une filière de collecte des produits et matériaux de construction du bâtiment pour les déchetteries communautaires de Pierrefort et Saint-Flour.**

Afin d'offrir aux habitants et aux professionnels toujours plus de solutions de tri et de traitement des déchets, les déchetteries communautaires développent régulièrement de nouvelles filières de traitement.

Progressivement depuis 2022 dans les déchetteries de Pierrefort et Saint-Flour, le bois, les pneus, les couettes et coussins, les articles de bricolage et de sport, les jeux et les jouets, ne sont plus enfouis mais recyclés ou valorisés énergétiquement.

Cette dynamique se poursuit en 2024 avec une valorisation plus poussée des déchets de chantiers et de bâtiments. Les produits et matériaux de construction doivent en effet être recyclés par les entreprises. En lien avec des éco-organismes spécialisés, Saint-Flour Communauté va ouvrir une filière de recyclage pour ces matériaux : métal, verre, plastiques, plâtre, laines minérales ou encore matériaux à base de minéraux...

Dans le cadre de l'organisation de cette filière, un contrat sera ainsi établi entre Saint-Flour Communauté et les éco-organismes Ecomaison, Ecominero, Valdelia et Valobat, spécialisés dans le réemploi de ces déchets.

